Pensions: une réforme pas assez «incisive»

L'avis commun de la Chambre de commerce et de la Chambre des métiers conclut que le projet de réforme de l'assurance pension ne va pas assez loin. Le gouvernement est appelé à prendre ses responsabilités.

Une fois n'est pas coutume, le patronat mise sur la carte sociale pour justifier ses revendications au niveau de la réforme du système de l'assurance pension. La Chambre de commerce et la Chambre des métiers, soutenues par l'Union des entreprises luxembourgeoises (UEL), estiment que les modifications proposées ne suffiront pas à assurer la pérennité financière et donc le caractère équitable du système actuel.

De notre journaliste David Marques

En fin de compte, le patronat estime qu'il s'agit d'une simple équation mathématique. «On ne peut pas retirer davantage d'un

système de répartition que ce que l'on y verse», souligne Pierre Bley, le directeur de l'Union des entreprises luxembourgeoises (UEL). Ce constat constitue un des fils rouges de l'avis commun réalisé avec le soutien de l'UEL par la Chambre de commerce et la Chambre des métiers.

Comme déjà évoqué à plusieurs reprises, tous les acteurs (gouvernement, patronat, syndicats) sont d'accord sur la base du problème : au vu de l'évolution démographique du pays, des modifications sont nécessaires pour assurer l'équilibre du système de pension et pour éviter que les générations futures aient à supporter des charges excessives tout en subissant des réductions

substantielles. À partir de là, les chemins pour pérenniser le système divergent grandement. Alors que les syndicats plaident pour de nouvelles sources de recettes pour financer le système, le patronat estime lui que les mesures proposées par le gouvernement ne sont pas assez «incisives». «L'initiative des syndicats est certes louable et mérite mon respect, mais on est d'avis que d'autres mesures sont nécessaires pour parvenir à réformer en profondeur le système», estime Pierre Blev.

On revient ici à l'équation de base. Selon les calculs des deux chambres professionnelles, les mesures proposées ne permettront pas de garantir à moyen et long terme l'équilibre financier du système d'assurance pension. Cela serait d'autant plus vrai que les hypothèses qui figurent à la base du projet ne sont «ni fondées ni réalistes». L'hypothèse d'une croissance économique de 3 % combinée à une hausse de la productivité de 1,5 % et de l'emploi de 1,5 % serait ainsi beaucoup trop optimiste (lire ci-dessous). «On aurait préféré que le gouvernement établisse également des scénarios avec une croissance moins importante», note Pierre Bley.

»Des coupes sont nécessaires»

Au-delà de ces considérations purement économiques, le patronat estime que la réforme proposée ne permettra pas de redresser la barre à court terme. «Or cela est nécessaire pour éviter un scénario catastrophe dans les années à venir», ajoute Pierre Bley, qui estime que les propositions actuelles du ministre de la Sécurité sociale ne sont qu'un cautère sur une jambe de bois.

Dans ce contexte, les représentants du patronat n'hésitent pas à «dire les vérités que les politiciens ne peuvent ou ne veulent pas énoncer». «Au vu de l'évolution des chiffres, on ne peut pas éviter de faire des coupes dans les pensions», souligne ainsi le directeur de l'UEL. Dans le viseur du patronat se retrouvent surtout les pensions les plus élevées, dont le montant maximum est actuellement fixé à quelque 7 500 euros par mois. Les petites pensions ne seraient pas touchées par ces coupes. Une hausse de la pension de base n'est d'ailleurs pas exclue par l'UEL et les deux chambres professionnelles. «Il nous faut fournir un effort collectif pour maintenir intact le contrat intergénérationnel», avance Pierre Riev.

Le patronat ne souhaite donc en aucun cas remettre en cause le caractère social du système. Or, pour assurer sa pérennité financière sans compromettre la compétitivité des entreprises, d'autres mesures sont nécessaires aux veux des deux chambres professionnelles et de l'UEL. «Contrairement à ce que l'on dit, il n'existe pas d'acquis dans un système de redistribution», souligne Pierre Blev. C'est dans cet ordre d'idées que le patronat plaide pour la suppression des indemnités de fin d'année et souhaite revoir le système d'ajustement et ramener le plafond cotisable de 5 à 4 fois le salaire social minimum. «Même avec ces coupes, notre système de pension reste champion du monde. Si on attend pour agir, les coupes à réaliser seront encore plus importantes», conclut Pierre Blev.



Jugeant sa portée limitée, les représentants du patronat sont opposés à la réforme des pensions. Ils estiment que le gouvernement devrait prendre des mesures plus incisives pour remettre le bateau à flot.

Des chiffres «trop optimistes»

our le patronat, les hypothèses de base appliquées par le gouvernement pour pérenniser l'équilibre financier du système de pension sont trop optimistes. Miser sur une croissance écononique de 3 % équivaudrait ainsi à une taux supérieur à la croissance historique du pays. Il en va de même pour une croissance de 1,5 % de la productivité.

Le besoin d'une croissance de l'emploi de 1,5 % reste également peu réaliste aux yeux du patronat. Cela équivaudrait à l'horizon de 2060 à une population active de 737 000 personnes, dont pas moins de 476 000 frontaliers.